



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le dix décembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

Etaient absents ou excusés : Mmes et MM. Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Didier REY.

**OBJET : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS
COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DE VITRES – AVENANT N°2 AU LOT 5 :
MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 27 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020. La consultation porte sur 7 lots distincts attribués le 7 décembre 2020 pour une durée de 4 ans, comme suit :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
01	Vérification des installations électriques et gaz
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
04	Prestations de nettoyage des vitres
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses

Le lot n° 5 a été attribué le 15 décembre 2020 à la société **HERVE THERMIQUE** pour un montant estimatif sur quatre ans de **98 372 € HT**.

Un premier avenant pour ce lot a été passé le 21/10/2021 avait pour objet l'arrêt des prestations de maintenance des installations de chauffage et de ventilation au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX, le montant de cette modification entraine une moins-value de **1 680,64 € HT**.

A compter du 1^{er} décembre 2021, de nouvelles conditions applicables au contrat de maintenance.

L'avenant 2 a vocation à préciser les nouvelles conditions applicables au contrat de maintenance : prestation de remplissage en sel des 9 adoucisseurs pour un montant HT de **616 €** la prestation, générant ainsi une plus-value de 1 848 € HT. Le nouveau montant du marché public s'élève à **98 539,36 € HT**.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant au marché.
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Ma

Patrice LAURENT

